Assembly of First Nations

473 Albert Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1R 5B4
Telephone: (613) 241-6789 Fax: (613) 241-5808
http://www.afn.ca

Assemblée des Premières Nations

473, rue Albert, 8e Étage
Ottawa (Ontario) K1R 5B4
Téléphone: (613) 241-6789 Télécopieur: (613) 241-5808
http://www.afn.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
20, 21 ET 22 JUILLET 2010, WINNIPEG (MANITOBA)

Résolution nº 22/2010

TITRE :	**Recours des externes**
OBJET :	Pensionnats indiens
PROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, Kukpi7, Tk'emlúps te Secwépemc, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Wayne Christian, Chef, Kukpi7, Première Nation de Splatsin, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Les externes des pensionnats indiens ne remplissent pas les conditions nécessaires pour bénéficier d'une indemnisation en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

B. Les externes ont enduré des sévices psychologiques, physiques et sexuels et ont perdu leur langue et leur culture dans les pensionnats.

C. La douleur et les dommages irréparables subis par les externes continuent d'avoir des conséquences intergénérationnelles dans leurs familles.

D. Les communautés des Premières Nations soutiennent tous les anciens élèves des pensionnats, y compris les externes, dans leur quête de réparation par l'intermédiaire de la guérison, d'une indemnisation et de la réconciliation.

E. Les Chefs en assemblée ont revendiqué leur soutien aux externes des pensionnats indiens dans la résolution nº 18/2008, en réclamant l'élaboration d'une stratégie de recours à leur intention qui les rendraient admissibles à l'indemnisation.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'APN de coordonner un plan d'action politique visant un recours pour les externes.

2. Enjoignent l'APN d'engager le gouvernement du Canada dans un processus de réconciliation et d'indemnisation pour les externes et, en cas d'échec, d'obtenir du soutien en vue d'un recours collectif à cet égard.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 22e jour de juillet 2010 à Winnipeg (Manitoba)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

3. Enjoignent le Chef national de présenter un rapport à cet égard aux Chefs en assemblée à l'occasion de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de décembre 2010.

Certified copy of a resolution adopted on the 20st day of July, 2010 in Winnipeg, Manitoba

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, NATIONAL CHIEF